



PROVINCE DE QUÉBEC  
Municipalité de Saint-François-de-l'Île-d'Orléans  
Aux Contribuables de la susdite municipalité

## AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par le soussigné,  
Marco Langlois de la susdite municipalité,

### Séance extraordinaire sur le plan triennal d'immobilisations 2020-2021-2022

Qu'une séance extraordinaire sur le plan triennal 2020-2021-2022 se tiendra à la salle du conseil municipal située dans le local 216 du centre le Sillon, 3491, chemin Royal, Saint-François-de-l'Île-d'Orléans;

Que cette séance extraordinaire débutera dès la levée de la séance ordinaire de novembre, le **lundi 4 novembre 2019**;

Que les points suivants seront à l'ordre du jour :

#### *Projet d'ordre du jour*

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour;
2. Adoption du plan triennal d'immobilisations 2020-2021-2022;
3. Période de questions;
  - Les délibérations et la période de questions de cette séance porteront exclusivement sur le plan triennal d'immobilisations.
4. Levée de la séance

Donné à Saint-François-de-l'Île-d'Orléans ce onzième jour d'octobre deux mille dix-neuf.

  
Marco Langlois, DMA

Directeur général/secrétaire-trésorier